



ORDRE DES  
PSYCHOÉDUCATEURS  
ET PSYCHOÉDUCATRICES  
DU QUÉBEC

Une présence qui fait la différence

## LES PRIX DE L'OPPQ

Dans le but de souligner la pratique de certains membres de l'Ordre, leur contribution à l'avancement ou à la reconnaissance de la profession, c'est avec fierté que l'Ordre décerne quatre prix :

- deux prix soulignant une contribution de nature professionnelle;
- un prix pour une publication visant l'amélioration de la pratique;
- un prix pour une publication s'adressant au grand public;

Pour plus d'informations, veuillez consulter la [Politique d'attribution des prix et bourses](#).

### Pour chaque Prix :

En plus des spécificités de chaque prix, votre présentation doit être accompagnée d'une **lettre d'introduction** d'une page, présentant sommairement votre réalisation et la raison pour laquelle vous la soumettez au jury.

Votre document doit être présenté à interligne et demi et en police Arial 12 pts.

La description de votre réalisation **ne doit pas excéder dix pages** et doit démontrer en quoi celle-ci a eu :

- de l'influence dans le milieu;
- des répercussions sur la pratique et sur l'amélioration des services;
- un effet sur la reconnaissance de la profession;
- du rayonnement auprès des décideurs et auprès du public.

Votre réalisation devra également démontrer de la **rigueur** et un côté **novateur** ou inédit. Votre candidature, accompagnée des documents requis, doit être reçue par l'Ordre avant le 15 mars. ***Si le 15 mars est un samedi ou un dimanche, la date pour recevoir les candidatures est le premier jour ouvrable suivant.***

Les documents doivent être soumis par courriel\*, avec l'objet : OPPQ - Prix de l'Ordre, à [gthermidor@ordrepsed.qc.ca](mailto:gthermidor@ordrepsed.qc.ca).

Pour toute question relative aux prix, veuillez contacter Ghitza Thermidor, ps. éd., coordonnatrice au développement de la pratique et au soutien professionnel, à l'adresse [gthermidor@ordrepsed.qc.ca](mailto:gthermidor@ordrepsed.qc.ca).

\*Veuillez noter que votre candidature doit pouvoir être remise en 5 exemplaires par la poste, sur demande de l'Ordre.



## Prix de la relève

**Objectif :**

Ce prix vise à encourager le développement d'initiatives et de réalisations chez les **nouveaux membres**.

**Critères :**

- Vous devez compter sept années de pratique professionnelle ou moins depuis votre admission à l'Ordre.

**Le projet présenté doit :**

- être une production originale;
- avoir été réalisé à l'intention d'une clientèle, d'un groupe ou d'une équipe;
- contribuer à mieux faire connaître la profession et détenir un potentiel de retombées positives sur la pratique;
- être en lien avec le champ d'exercice.

## Prix Publication grand public

**Objectif :**

Ce prix veut souligner une publication récente en lien avec le **champ d'exercice de la psychoéducation**. Cette publication peut prendre la forme d'un livre, d'un balado, d'une plateforme, etc.

**Critères :**

- La publication doit avoir été diffusée dans les deux années précédant la soumission de la candidature;
- La publication doit s'adresser au public en général;
- La personne autrice principale ou éditrice doit être membre en règle de l'Ordre.

## Prix Dominique-Trudel

**Objectif :**

Ce prix veut souligner une publication récente qui vise **l'amélioration de la pratique et la rigueur** de celle-ci par le développement des connaissances.

**Critères :**

- La publication doit avoir été diffusée au cours des deux dernières années et s'adresser aux intervenants et intervenantes.
- La publication s'appuie sur les fondements de la psychoéducation.
- Une psychoéducatrice ou un psychoéducateur doit en être l'auteur ou autrice principal.e ou l'éditeur ou éditrice.



## Prix Gilles-Gendreau

### Objectif :

Ce prix vise à reconnaître une **approche**, un **programme** ou un **service** mis en place par un ou plusieurs membres de l'Ordre ou encore par une équipe multidisciplinaire composée d'au moins une psychoéducatrice ou un psychoéducateur, en réponse à un besoin identifié.

### Critères :

- La réalisation du projet soumis doit être récente, c'est-à-dire accomplie au cours des cing dernières années.
- La réalisation du projet soumis doit démontrer le leadership ou l'initiative d'une psychoéducatrice ou d'un psychoéducateur.

### Le projet présenté doit :

- avoir été réalisé à l'intention d'une clientèle, d'un groupe ou d'une équipe;
- contribuer à mieux faire connaître la profession;
- détenir un potentiel de retombées positives sur la pratique;
- être en lien avec le champ d'exercice.

La présentation doit faire état de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'**évaluation du projet**, cette dernière pouvant prendre la forme d'observations ou de témoignages impartiaux.